



Formulaire C11

**Bureau principal de la
COMMUNE de:**

ELECTIONS COMMUNALES DU 8 OCTOBRE 2006

Récépissé d'une réclamation (art. 26ter, al 1^{er}, Code électoral communal bruxellois¹)

Le soussigné, président du bureau principal, reconnaît avoir reçu de²

Veillez biffer la mention inutile	Nom	Prénom
Madame / Monsieur		

dans le délai imparti par la loi, une réclamation motivée contre l'admission de la candidature de

Veillez biffer la mention inutile	Nom	Prénom
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		
Madame / Monsieur		

aux élections communales.

Fait à....., le..... 2006.

Le Président,

1 Code électoral communal bruxellois, institué par l'ordonnance du 16 février 2006 modifiant la loi électorale communale.
2 Seuls les candidats et les déposants des listes sont admis à formuler une réclamation.